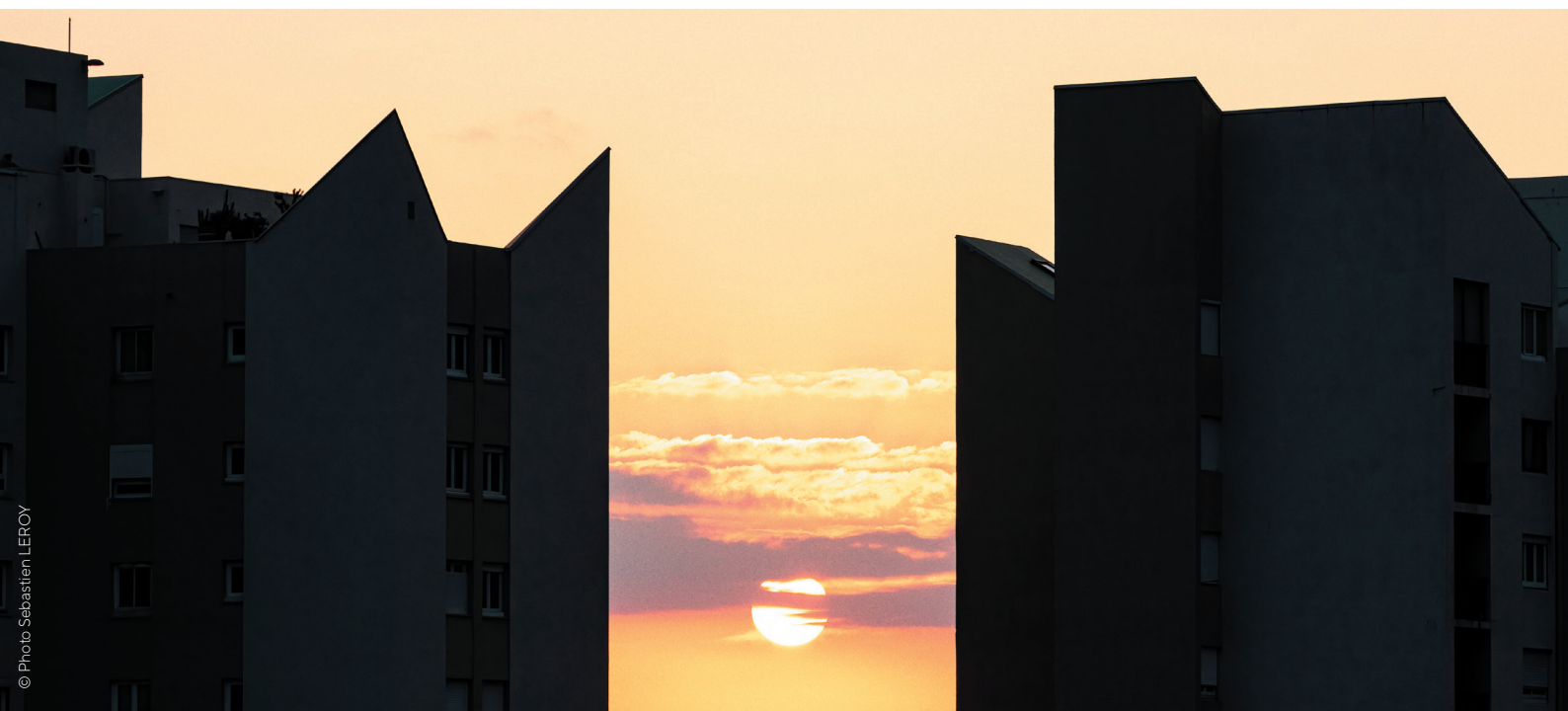




Bastia

CITÀ DI CULTURA



Contu Amministrativu di u 2022

—

Compte Administratif 2022

**CUNSIGLIU
MUNICIPALE**
GHJOVI U
1^U GHJUGNU
DI U 2023

Table des matières

INTRODUCTION	- 3 -
LES GRANDS EQUILIBRES ET RESULTATS	- 5 -
LE BUDGET PRINCIPAL	- 5 -
LA REGIE AUTONOME DES PARCS DE STATIONNEMENT	- 7 -
LE BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DU VIEUX PORT	- 9 -
LE BUDGET ANNEXE DE LA DSP CREMATORIUM	- 11 -
LA SITUATION FINANCIERE FIN 2022	- 12 -
LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022- DETAIL PAR CHAPITRE	- 17 -
LE BUDGET PRINCIPAL	- 17 -
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 17 -
LES RECETTES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 17 -
LES DEPENSES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 19 -
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 22 -
LES RECETTES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 22 -
LES DEPENSES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 23 -
LA REGIE AUTONOME DES PARCS ET LES BUDGETS ANNEXES	- 26 -
LA REGIE AUTONOME DES PARCS DE STATIONNEMENT	- 26 -
LE BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DU VIEUX PORT	- 28 -
LE BUDGET ANNEXE DE LA DSP CREMATORIUM	- 29 -

INTRODUCTION

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

Il compare à cette fin :

- D'une part, les prévisions ou autorisations se rapportant à chaque chapitre du budget ;
- D'autre part, les réalisations constituées par le total des émissions de titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à chaque chapitre budgétaire.

Il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur précédemment décrite :

- L'exercice correspond à l'année civile qui débute le 1er janvier et s'achève le 31 décembre ;
- La journée comptable du 31 décembre est prolongée jusqu'au 31 janvier pour les opérations de fonctionnement et les opérations d'ordre.

Cette journée complémentaire permet notamment d'émettre les mandats et les titres correspondants à des services faits et à des droits acquis jusqu'au 31 décembre de l'exercice considéré.

Tous les services faits au cours d'une année affectant la section de fonctionnement doivent avoir fait l'objet d'une comptabilisation pour le dernier jour de janvier de l'année suivante au plus tard.

Le Compte Administratif 2022 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville de Bastia entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022. **Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le comptable public.**

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion. Ce document équilibré est l'équivalent du Compte Administratif présenté par Monsieur le Maire.

Cependant sa présentation comprend aussi les comptes de classe 3, 4 et 5 non suivis dans la comptabilité communale. Il s'agit respectivement des comptes de stocks, de tiers (mandat en attente de paiement, titre en attente de couverture par une recette) et de banque (trésorerie).

Il présente aussi les comptes d'immobilisation non pas sur un exercice mais dans la durée. Il reprend le solde de sortie de l'année N-1 et le reporte pour le consolider avec les mouvements de l'année N.

Le rapport de présentation du compte administratif 2022 présente les réalisations du budget 2022 et les variations par comparaison à l'exercice précédent.

RESULTATS DE CLÔTURE ET SITUATION FINANCIERE 2022

LES GRANDS EQUILIBRES ET RESULTATS

LE BUDGET PRINCIPAL

Au terme de l'exercice 2022, l'exécution budgétaire sur le budget principal permet de dégager les équilibres suivants :

- Section de fonctionnement : excédent de fonctionnement de 1 467 347,66€

Le montant des recettes de fonctionnement atteint 58 755 155,69€ et celui des dépenses 57 287 808,03€.

En intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de 2021 (2,869 M€), le résultat de clôture s'élève à 4 337 216,80 €.

- Section d'investissement : excédent d'investissement de 1 518 397,15 €

Le montant total des recettes d'investissement atteint 34 487 427,47€ et celui des dépenses d'investissement 32 969 030,32 €.

L'affectation des résultats 2022 en section d'investissement a permis de combler le déficit de la section qui s'élevait fin 2021 à 2 483 765,44 €.

Dès lors, en intégrant ces éléments, le solde d'exécution de la section d'investissement 2022 est déficitaire de 965 368,29 €.

SECTION	CLOTURE 2021	PART AFFECTEE INVESTISSEMENT 2022	RESULTAT EXECUTION 2022	RESULTAT BRUT DE CLOTURE	RESTES A REALISER 2022	RESULTAT NET DE CLOTURE 2022
INVESTISSEMENT	- 2 483 765,44 €	2 500 000,00 €	1 518 397,15 €	- 965 368,29 €	- 54 350,79 €	- 1 019 719,08 €
FONCTIONNEMENT	5 369 869,14 €		1 467 347,66 €	4 337 216,80 €		4 337 216,80 €
TOTAL	2 886 103,70 €		2 985 744,81 €	3 371 848,51 €		3 317 497,72 €

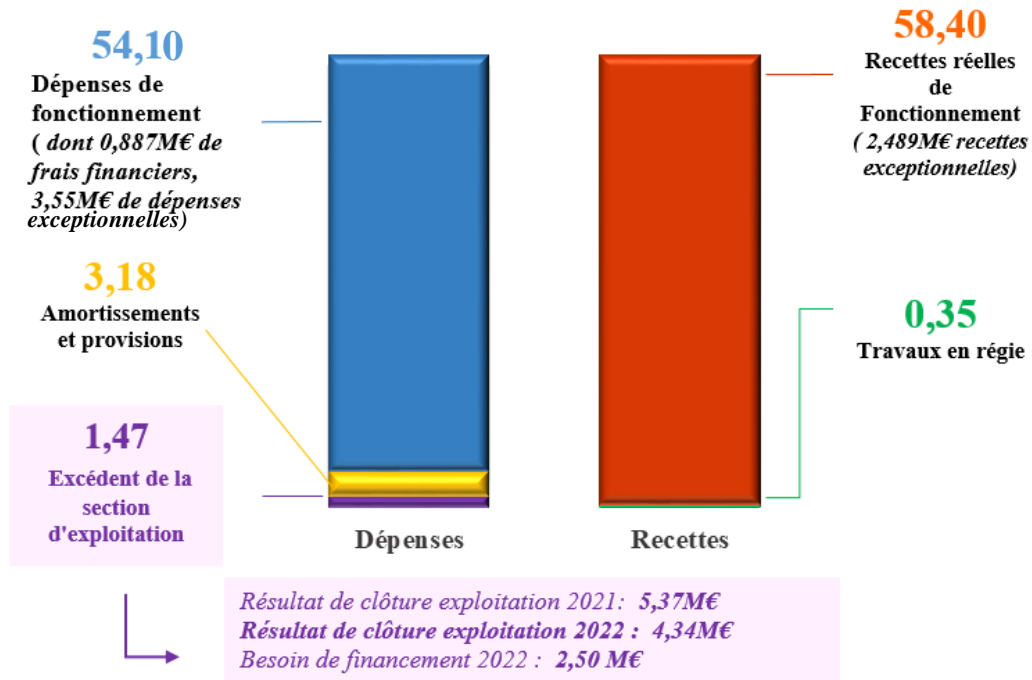
- Synthèse :

Les opérations de 2022 tant en investissement qu'en fonctionnement ont engendré un résultat brut excédentaire de 3 371 848,51€.

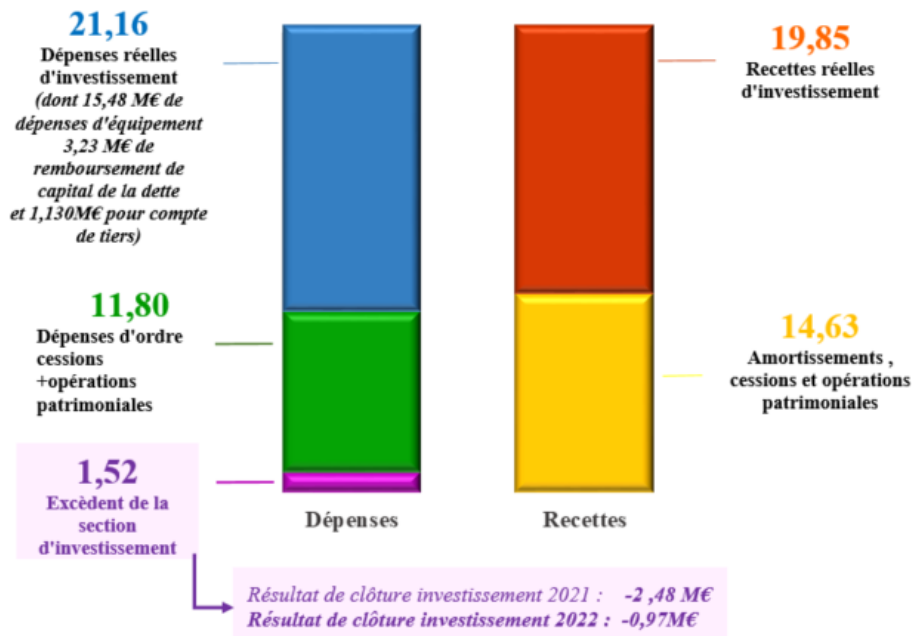
En 2022, les restes à réaliser (RAR) s'élèvent à 2 564 894,76€ en dépenses et à 2 510 543,97€ en recettes.

Le résultat net de clôture global après intégration des restes à réaliser est donc de 3 317 497,72 €.

Fonctionnement (M€)



Investissement (M€)



LA REGIE AUTONOME DES PARCS DE STATIONNEMENT

Au terme de l'exercice 2022, l'exécution budgétaire sur la régie autonome des parcs de stationnement permet de dégager les équilibres suivants :

- Section d'exploitation : déficit d'exploitation de 306 301,30 €

Le montant des recettes d'exploitation atteint 3 502 788,71 € et celui des dépenses 3 809 090,01 €.

En intégrant l'excédent d'exploitation reporté de 2021 (1,588 M€) et de la part affectée à l'investissement (0,5 M€), le résultat de clôture s'élève donc à 1 281 690,95 €.

- Section d'investissement : déficit d'investissement de 849 730,18 €

Le montant total des recettes d'investissement atteint 2 227 57,29€ et celui des dépenses d'investissement 1 377 842,11 €.

En intégrant le déficit de la section d'investissement reporté de 2021 (0,196M€), le solde d'exécution de la section d'investissement 2022 est donc déficitaire de 502 360,11 €.

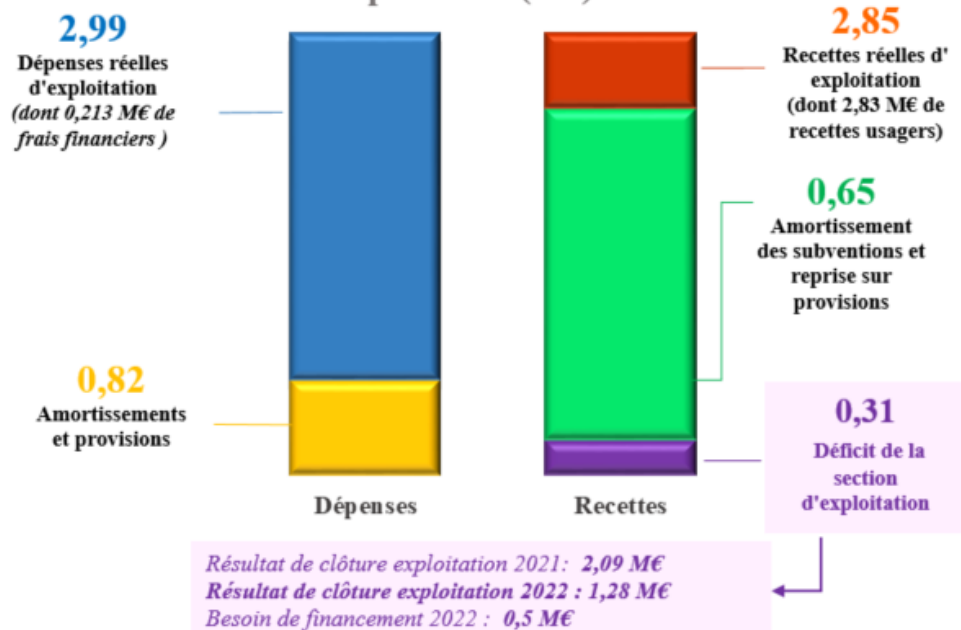
SECTION	CLOTURE 2021	PART AFFECTEE INVESTISSEMENT 2022	RESULTAT EXECUTION 2022	RESULTAT BRUT CLOTURE 2022	RESTES A REALISER 2022	RESULTAT NET CLOTURE 2022
INVESTISSEMENT	- 196 058,81 €	500 000,00 €	849 730,18 €	653 671,37 €	- 772 830,60 €	- 119 159,23 €
EXPLOITATION	2 087 992,25 €		- 306 301,30 €	1 281 690,95 €		1 281 690,95 €
TOTAL	1 891 933,44 €	500 000,00 €	543 428,88 €	1 935 362,32 €	- 772 830,60 €	1 162 531,72 €

- Synthèse :

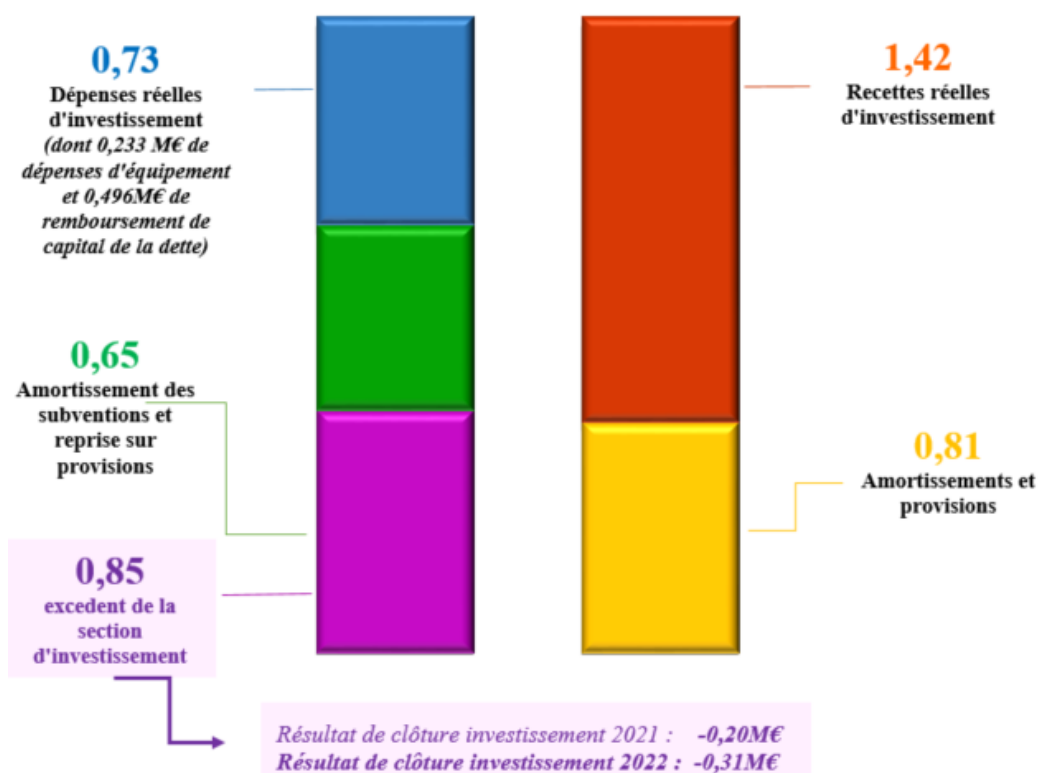
Les opérations tant en investissement qu'en exploitation ont engendré un résultat excédentaire de 1 935 362,32 €.

L'exercice 2022 présente des restes à réaliser (RAR) en dépenses de 772 K€. Le résultat net de clôture atteint donc 1 162 531,72€.

Régie des parcs Exploitation (M€)



Investissement (M€)



LE BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DU VIEUX PORT

Au terme de l'exercice 2022, l'exécution budgétaire sur le budget annexe du vieux port permet de dégager les équilibres suivants :

- Section d'exploitation : déficit d'exploitation de 31 809,02 €

Le montant des recettes d'exploitation atteint 809 228,34 € et celui des dépenses 841 037,36 €.

En intégrant l'excédent d'exploitation reporté de 2021 (0,682M€), le résultat de clôture s'élève donc à 650 114,79 €.

- Section d'investissement : déficit d'investissement de 136 074,49 €

Le montant total des recettes d'investissement atteint 51 261,20€ et celui des dépenses d'investissement 187 335,69 €.

En intégrant l'excédent reporté de 2021 (0,165 M€), le solde d'exécution de la section d'investissement 2022 est donc excédentaire de 29 341,47€.

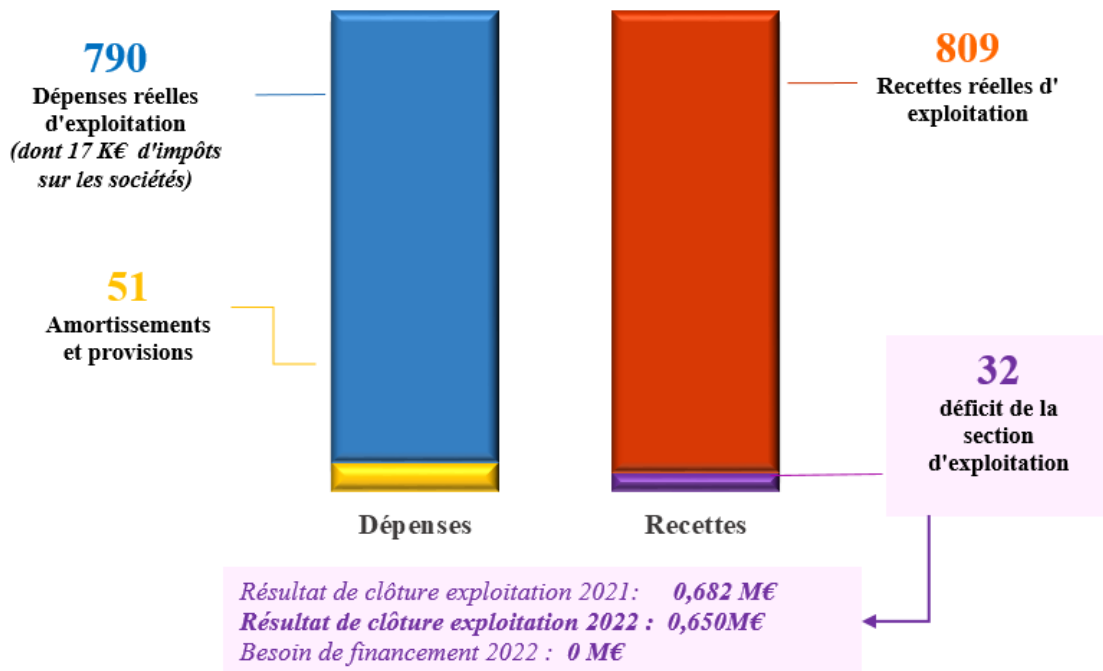
SECTION	CLOTURE 2021	PART AFFECTEE INVESTISSEMENT 2022	RESULTAT EXECUTION 2022	RESULTAT BRUT CLOTURE 2022	RESTES A REALISER 2022	RESULTAT NET CLOTURE 2022
INVESTISSEMENT	165 415,96 €		- 136 074,49 €	29 341,47 €	- 859 078,34 €	- 829 736,87 €
EXPLOITATION	681 923,81 €	- €	- 31 809,02 €	650 114,79 €	679 280,00 €	1 329 394,79 €
TOTAL	847 339,77 €	- €	- 167 883,51 €	679 456,26 €	- 179 798,34 €	499 657,92 €

Synthèse :

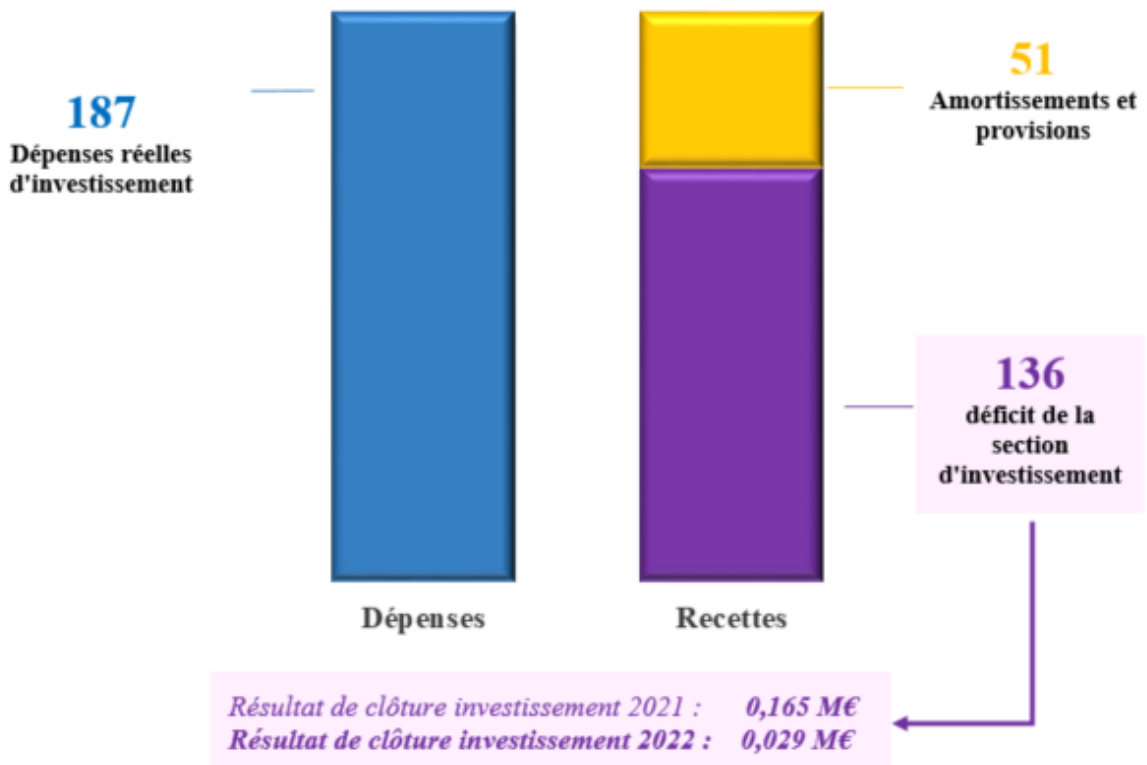
Le résultat global de clôture du budget annexe du vieux port s'élève à 679 456,26€.

Les restes à réaliser (RAR) 2021 en dépenses et recettes s'élèvent respectivement à 859 078,34€ et 679 280,00€. Le résultat net de clôture atteint donc 499 657,92€.

Régie du vieux port Exploitation (K€)



Investissement (K€)



LE BUDGET ANNEXE DE LA DSP CREMATORIUM

Au terme de l'exercice 2022, l'exécution budgétaire sur le budget annexe du crématorium permet de dégager les équilibres suivants :

- Section de fonctionnement : excédent de fonctionnement de 184 248,20 €

Le montant des recettes de fonctionnement atteint 290 106,75 € et celui des dépenses 105 858,55 €.

En intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de 2021 (78K€), le résultat de clôture s'élève donc à 262 677,43 € soit un résultat en hausse par rapport à l'exercice précédent.

- Section d'investissement : déficit d'investissement de 102 744,74€

Le montant total des recettes d'investissement atteint 156 159,00 € et celui des dépenses d'investissement 258 903,74 €.

En intégrant le déficit reporté de 2021 (65,44K€), le solde d'exécution de la section d'investissement 2022 est donc déficitaire de 168 184,55 €.

SECTION	CLOTURE 2021	PART AFFECTEE INVESTISSEMENT 2022	RESULTAT EXECUTION 2022	RESULTAT BRUT CLOTURE 2022
INVESTISSEMENT	- 65 439,81 €		- 102 744,74 €	- 168 184,55 €
EXPLOITATION	78 429,23 €		184 248,20 €	262 677,43 €
TOTAL	12 989,42 €	- €	81 503,46 €	94 492,88 €

Synthèse :

Il n'y a pas de restes à réaliser.

Le résultat brut de clôture du budget annexe du crématorium s'élève à 94 492,88 €.

LA SITUATION FINANCIERE FIN 2022

Après deux années marquées par la crise sanitaire, l'exercice 2022 renoue avec un retour à la normalisation de l'activité des services. Cependant, à cause du conflit ukrainien, la ville de Bastia a dû faire face à un contexte inflationniste inédit.

Malgré cela, la situation financière des budgets de la ville ne s'est pas dégradée par rapport à 2021. Fin 2022, elle présente une situation financière satisfaisante.

LE BUDGET PRINCIPAL

LES SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION

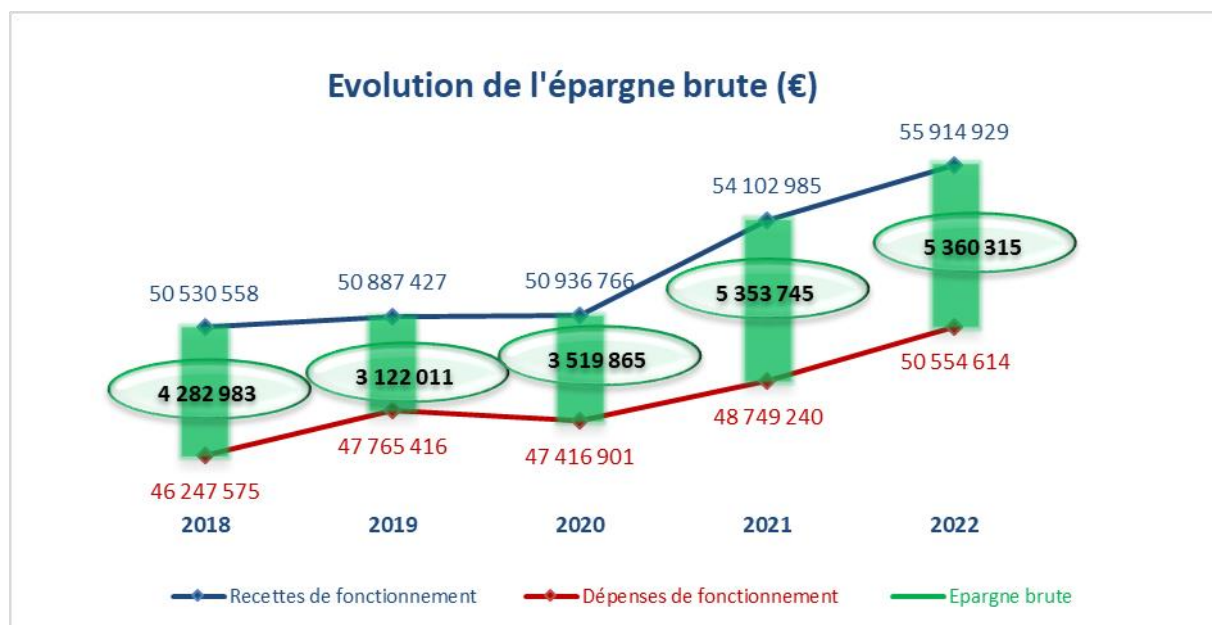
En 2022, la ville a contraint ses dépenses de gestion en poursuivant la politique de rationalisation initiée en 2020.

Ceci faisant, elle est parvenue en 2021 à inverser l'effet ciseau qui persistait depuis 2018. En 2022, elle a préservé les épargnes retrouvées l'exercice précédent, malgré le contexte inflationniste.

La ville dégage un niveau d'épargne de gestion équivalent à celui de 2021 avec 6,21 M€.

Conséquence mécanique de l'augmentation de l'épargne de gestion, les épargnes brutes et nettes s'en trouvent améliorées.

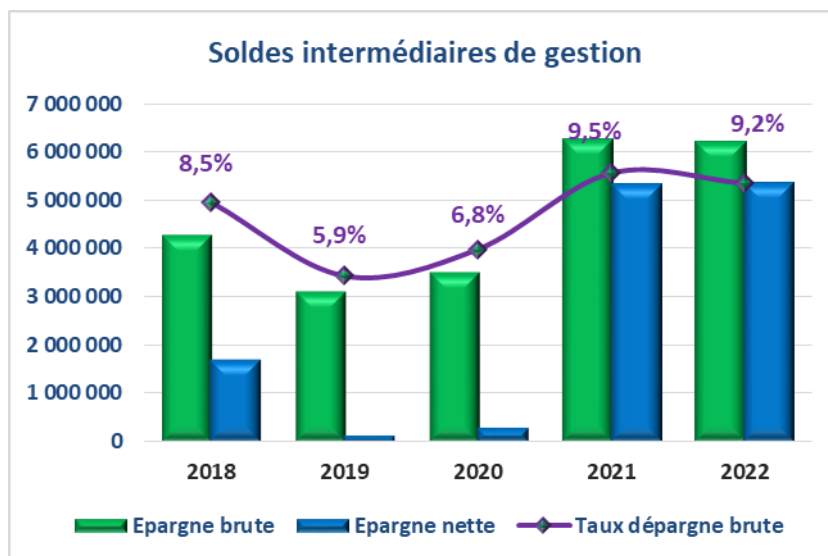
L'épargne brute ou autofinancement brut est préservée et marque une légère progression pour atteindre 5,36 M€.



La contractualisation de nouveaux emprunts n'impacte pas l'évolution de l'épargne brute compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêts. Ainsi en 2022, la charge de la dette continue de baisser de 8%.

Le **taux d'épargne brute**, rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement se situe à 9,2% soit à un niveau supérieur au seuil critique de 8%.

L'épargne nette ou capacité d'autofinancement nette suit logiquement la même progression. La Capacité d'Autofinancement se stabilise à 2,137M€.

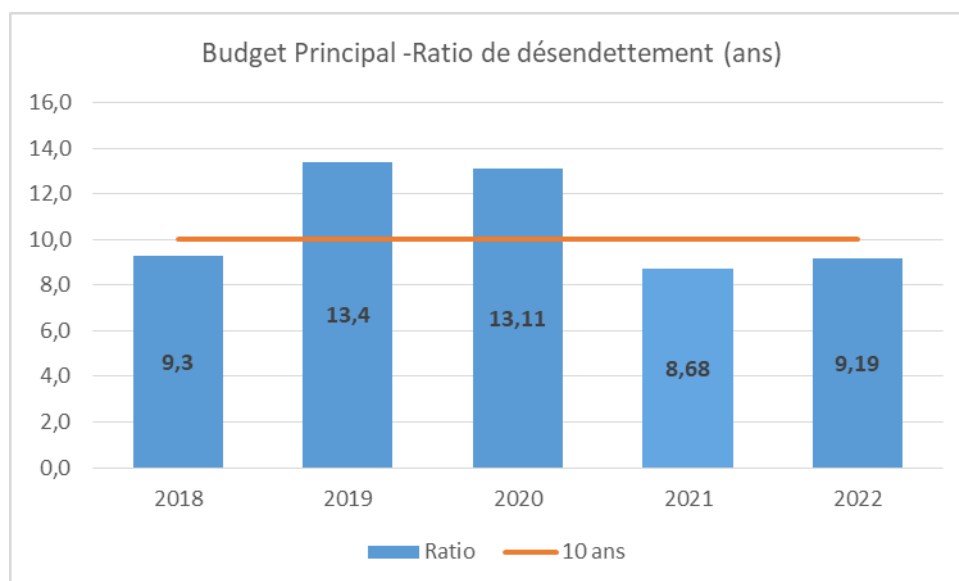


Ainsi la CAF affiche un niveau élevé de 2,137 M€, près de quatre fois plus important que celui de 2020.

LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

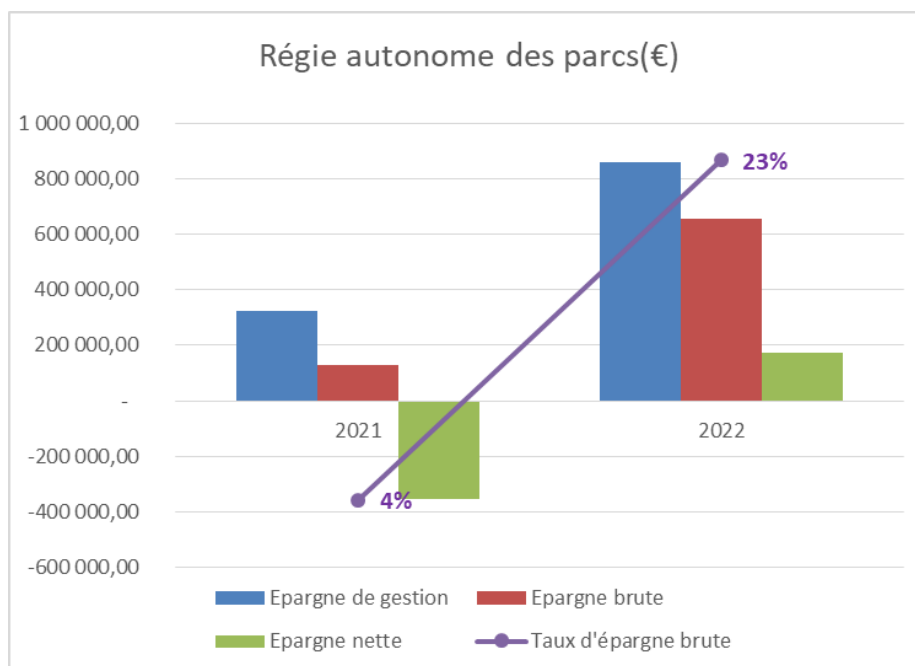
La capacité de désendettement mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de l'encours de la dette en y consacrant l'intégralité de son épargne brute. Cet indicateur théorique permet notamment d'apprécier la soutenabilité du recours à l'emprunt pour réaliser un programme d'investissement.

Au 31 décembre 2022, la capacité de désendettement de la ville de Bastia est de 9,19 ans, soit à un niveau inférieur au seuil des 12 ans fixé dans le cadre de la Loi de Programmation des Finances Publiques de 2018.



LA REGIE DES PARCS

Après avoir été fortement impacté par la crise sanitaire, le budget de la régie autonome des parcs et stationnement a renoué avec un niveau d'activité et de recettes d'avant crise.



Le niveau des recettes de gestion (abonnements, produits des parcs) progresse de 5% atteignant son niveau de croisière de 2,835 M€ de produits de services.

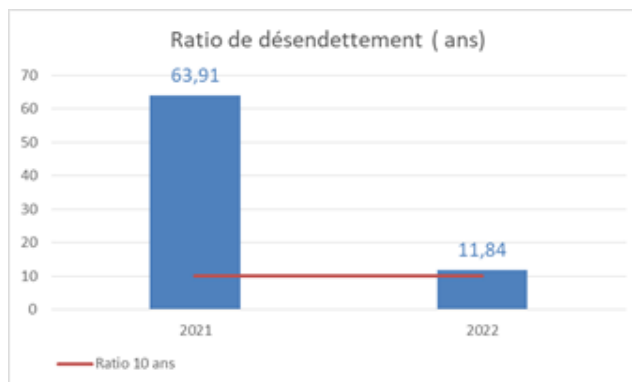
Les dépenses de gestion baissent de 2%.

Ainsi, l'épargne brute progresse de à 128 K€ en 2021 à 653 K€ en 2022. La capacité d'autofinancement redevient positive pour atteindre 171 K€.

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Le ratio de désendettement s'était amélioré jusqu'en 2019, il se détériore fortement en 2021 du fait de la dégradation de l'épargne brute.

En 2022, le rétablissement des épargnes permet de ramener le ratio de désendettement sous la barre des 12 ans.



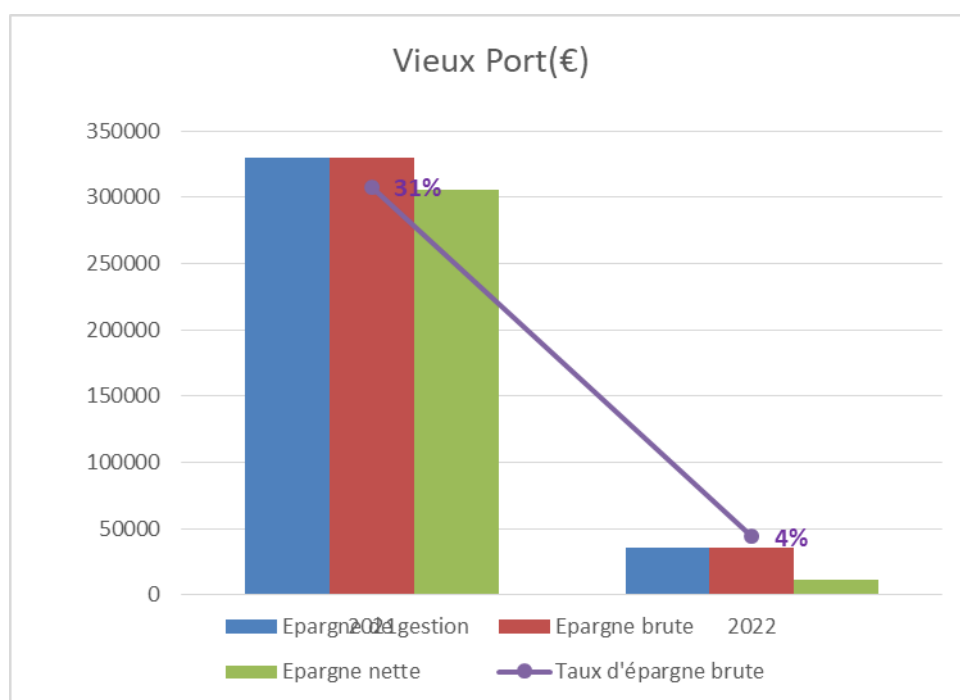
LA REGIE DU VIEUX PORT

La situation financière de ce budget est fortement corrélée à la fréquentation touristique du site et se traduit directement dans l'évolution des recettes. La période récente a été marquée par des événements peu communs (crise sanitaire, reprise de l'activité) qui ont impacté et qui expliquent la forte volatilité des épargnes de ce budget. L'année 2021 caractérisée par une forte fréquentation touristique a connu une progression des recettes, une stabilisation de ses dépenses et une évolution exceptionnelle de l'épargne de gestion. Cet exercice ne peut servir de référence pour la suite.

En 2022, la fréquentation du site étant moins importante, les recettes sont en baisse de 21 % pour atteindre 850K.

Cela explique en grande partie la baisse des épargnes entre 2021 et 2022.

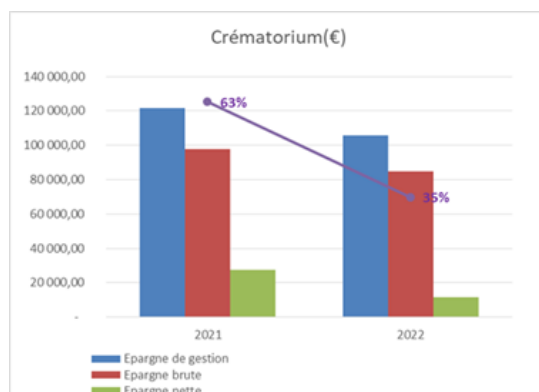
En 2022, les épargnes brutes et de gestion s'élèvent à 35K€, la capacité d'autofinancement à 12K€.



Le budget du Vieux port présente un ratio de désendettement de 7,34ans.

LA DSP CREMATORIUM

L'épargne brute du budget annexe du crématorium est de 85 K€ au 31/12/2022 contre 98 K€ en 2021.



Elle fluctue en fonction de l'évolution de la redevance que reverse le délégataire.

A noter en 2022, la prise en charge de 139 K€ d'opérations de régularisation sur la dette du budget.

L'épargne nette s'établit à 11K€.

L'encours de la dette décline pour atteindre au 31 décembre 2022, 377 K€. Ce faisant, le ratio de désendettement s'améliore avec 4,44 ans contre 5,61 en 2021.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022- DETAIL PAR CHAPITRE

LE BUDGET PRINCIPAL

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent 58 755 155,69 € en 2022 soit une hausse de 1 % par rapport à 2021. Le taux d'exécution des recettes réelles de fonctionnement est en moyenne de 99 %.

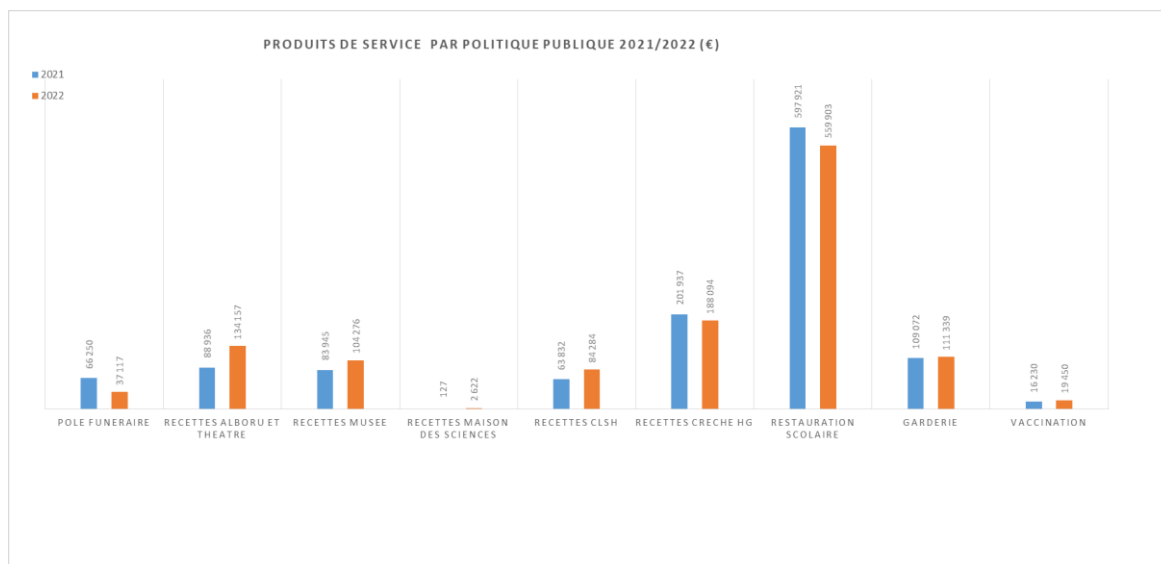
Chap.	Libellé	CA 2021	BP2022+DM	CA 2022	Variation CA 2022/ CA 2021	Consommation Budget
013	Atténuations de charges	80 298,85	50 000,00	26 273,91	-67%	53%
70	Produits de service, domaine et ventes	2 717 848,34	2 870 000,00	2 276 022,61	-16%	79%
73	Impôts et taxes	29 259 027,46	30 572 864,70	30 709 205,34	5%	100%
74	Dotations et participations	21 053 986,54	22 474 775,00	22 138 024,65	5%	99%
75	Autres produits de gestion courante	760 658,99	600 237,86	747 856,80	-2%	125%
Total des recettes de gestion courante		53 871 820,18	56 567 877,56	55 897 383,31	4%	99%
76	Produits financiers	10 811,15	12 000,00	10 408,81	-4%	87%
77	Produits exceptionnels	2 050 526,01	2 362 036,62	2 489 082,70	21%	105%
78	Reprises provisions semi-budgétaires	220 284,00		7 000,00	-97%	
Total des recettes réelles de Fonctionnement		56 153 441,34	58 941 914,18	58 403 874,82	4%	99%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	2 041 351,57	600 000,00	351 280,87	-83%	59%
Total des recettes d'ordre de Fonctionnement		2 041 351,57	600 000,00	351 280,87	-83%	59%
Total des recettes de Fonctionnement		58 194 792,91	59 541 914,18	58 755 155,69	1%	99%
R002- excédents reportés		2 561 334,50	2 869 869,14	2 869 869,14	12%	100%
TOTAL		60 756 127,41	62 411 783,32	61 625 024,83	1%	99%

Les recettes de gestion progressent de 4% par rapport à 2021.

Le chapitre relatif aux **Produits de service, domaine et vente** s'établit à 2 276 022,61€.

Il présente les postes suivants :

- La redevance d'occupation communale d'EDF pour 0,167 M€
- Les concessions des cimetières pour 0,037 M€
- Les produits des vaccinations pour 0,020 M€
- Les produits des cantines pour 0,559 M€
- Les billetteries Alb'Oru et Théâtre pour 0,134 M€
- La boutique et la billetterie du musée pour 0,104 M€
- Les horodateurs pour 0,657 M€
- Le forfait post-stationnement pour 0,193 M€
- Les produits des centres de loisirs pour 0,084 M€
- Les produits des crèches et halte-garderie pour 0,299 M€



Le chapitre budgétaire correspondant aux **impôts et taxes** progresse de 5 %, soit environ 1,450 M€ entre 2021 et 2022. Il comprend principalement :

- Les impôts directs (TF+TH) pour 24,159 M€ soit 4% de plus qu'en 2021. Cette évolution correspond à l'évolution des bases laquelle suit l'inflation.

Outre ce produit qui représente la moitié des recettes de gestion, on trouve :

- Les allocations compensatrices versées par la Communauté d'Agglomération de Bastia pour 2,52 M€
- Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour 0,795 M€
- Les redevances du domaine public pour 0,308 M€
- La taxe sur les consommations d'électricité pour 0,869 M€
- La taxe sur les droits de mutation pour 1,652 M€
- La taxe pylône pour 0,002M€

Le chapitre budgétaire des **concours de l'Etat et des subventions de fonctionnement** enregistre les principaux éléments de la péréquation verticale. Ce chapitre est en progression de 5 %.

Cette progression résulte d'une évolution dynamique des dotations de l'Etat (+1%) par rapport à 2021.

Il s'agit de :

- La dotation globale de fonctionnement pour 15,755 M€
- La dotation nationale de péréquation pour 1,730 M€
- La dotation hygiène et santé pour à 0,61 M€

On recense également des participations d'autres tiers au fonctionnement des services :

- Les participations diverses (cantines, etc.) pour 1,690 M€
- Les allocations compensatrices de l'Etat pour 0,360 M€
- Les dotations diverses (PSO, ATL, etc.) pour 1,302 M€

Les autres recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement des loyers perçus, de remboursements divers ainsi que des atténuations de charges. Elles atteignent 0,785 M€ en 2022 dont :

- 0,578 M€ de loyers
- 0,027 M€ d'atténuations de charges
- 0,011 M€ de produits financiers
- 0,169 M€ d'autres produits de gestion courante

Les recettes exceptionnelles se sont élevées à 2,489 M€ en 2022. Elles sont constituées par :

- La régularisation de produits de cession (0,127 M€),
- Le subventionnement du déficit d'exploitation de la concession de gaz (1,998M€),
- Des recettes diverses (0,364M€).

A noter également, la reprise de 7K€ de provisions pour risques et charges.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 0,351 M€ en 2022. On retrouve ainsi :

- Les travaux en régie pour un montant de 0,334 M€,
- Des écritures liées aux cessions d'immobilisation pour 0,017 M€,

LES DEPENSES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 54 107 233,27 € en 2022 soit une augmentation de 5 % par rapport à 2021. Cette évolution s'explique par l'envol de certains postes impactés par le contexte inflationniste et la prise en charge par la ville de charges exceptionnelles avec le déficit d'exploitation de la concession de gaz.

Chap.	Libellé	CA 2021	BP2022+DM	CA 2022	Variation CA 2022/ CA 2021	Consommation Budget
011	Charges à caractère général	9 700 607,40	12 241 500,00	10 967 873,37	13%	90%
012	Charges de personnel	32 896 985,04	33 726 000,00	33 708 698,48	2%	100%
013	Atténuations de produits		57 000,00	56 538,00		99%
65	Autres charges de gestion courante	4 801 070,03	5 025 000,00	4 934 014,49	3%	98%
Total des dépenses de gestion courante		47 398 662,47	51 049 500,00	49 667 124,34	5%	97%
66	Charges Financières	1 023 203,76	944 220,28	887 490,17	-13%	94%
67	Charges exceptionnelles	1 453 427,62	3 614 930,72	3 552 618,76	144%	98%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	327 374,00			-100%	
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de Fonctionnement		50 202 667,85	55 608 651,00	54 107 233,27	254%	97%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 183 590,42	3 037 118,61	3 180 574,76	-39%	105%
Total des dépenses d'ordre de Fonctionnement		5 183 590,42	3 037 118,61	3 180 574,76	-39%	105%
<i>D002 - déficit reporté</i>		-				
TOTAL		55 386 258,27	58 645 769,61	57 287 808,03	3%	98%

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement est en moyenne de 98 %.

Le chapitre budgétaire correspondant aux **achats et charges externes** progresse de 13% entre 2021 et 2022. Il comprend l'ensemble des charges courantes de fonctionnement de la collectivité (eau, électricité, achats, prestations de services, maintenances, etc.).

En 2022, le retour à la normalisation de l'activité des services suite à la crise sanitaire ainsi que le contexte inflationniste expliquent cette augmentation.

Les postes qui ont connu la plus forte progression sont ceux qui ont été fortement impactés par le contexte inflationniste. Il s'agit notamment des postes suivants :

Postes	2021	2022	Ecart	%
Combustibles	104 038,00	373 706,28	269 668,28	259%
Electricité	1 081 709,07	1 213 540,15	131 831,08	12%
Carburants	136 410,57	184 344,29	47 933,72	35%
Alimentation	734 436,38	933 492,62	199 056,24	27%
Taxes Fiscales	195 624,69	252 025,00	56 400,31	29%
Frais de maintenance	405 331,26	513 509,91	108 178,65	27%
TOTAL	2 657 549,97	3 470 618,25	813 068,28	31%

Le chapitre budgétaire correspondant **aux frais de personnel** augmente de 2 % entre 2021 et 2022. Il comprend la rémunération du personnel ainsi que les dépenses afférentes à ce dernier. En 2022, ce chapitre a fortement été impacté par la crise sanitaire. Outre le remplacement des personnels absents, la ville a dû prendre en charge la rémunération des personnels médicaux et autres avec l'ouverture du centre de vaccination. Elle a en outre du procéder au versement d'un capital décès aux ayants droits d'un agent décédé.

Au total, les dépenses imprévues ainsi que celles découlant de la crise sanitaire représentent 250 K€ et expliquent la moitié de l'augmentation. Il est à souligner que sans la prise en charge de ces dépenses, le chapitre n'aurait pas dévié de sa prévision budgétaire au stade du budget primitif de +0.8%.

Les charges financières (intérêts des emprunts remboursés et divers) diminuent de 13 % entre 2021 et 2022.

Les intérêts des emprunts sont quant à eux en retrait de 7% malgré la mobilisation d'emprunt nouveaux. La ville a également moins sollicité sa ligne de trésorerie en 2022. Elle a également renégocié un emprunt de la Banque des Territoires.

Le chapitre budgétaire correspondant **aux dépenses d'intervention** (autres charges de gestion courante) est en progression de 3%.

Le chapitre comprend principalement :

- La subvention versée au CASC pour 125 K€
- La subvention versée au CCAS pour 1,300 M€ (+40K€/ 2020)
- Les subventions aux associations des anciens combattants pour 10 K€
- Les subventions aux associations concernant l'animation pour 93 K€
- Les subventions aux organismes et associations sociales pour 152 K€
- Les subventions et participations aux associations culturelles pour 1,401 M€ (y compris le conservatoire H. Tomasi et la subvention de 80K€ à l'association Bastia capitale Européenne de la Culture)
- Les subventions et participations dans le domaine de la politique éducative pour 443 K€ dont 184 K€ pour l'école Jeanne d'Arc
- La subvention versée pour la langue et la culture Corse à Praticalingua pour 38 K€
- Les subventions aux associations dans le domaine patrimonial pour 45 K€
- Les subventions relatives à la jeunesse et aux loisirs pour 161 K€

- Les subventions et participations relatives à la petite enfance pour 365 K€
- Les subventions relatives à la politique de la ville et au développement urbain pour 302K€
- Les indemnités de élus pour 487 K€

Les charges exceptionnelles se sont élevées à 3,552 M€ en 2022 contre 1,453 M€ en 2021. Elles comprennent les prix de thèse et bourses versées (22K€) et l'annulation des titres de recettes (164K€).

L'augmentation du chapitre résulte de la participation au déficit de la concession de gaz (2,52M€) et d'autres charges diverses (844 K€).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement atteignent 19 849 933,81 € en 2022 en augmentation de 14% par rapport à 2021.

Chap.	Libellé	CA2021	BP2022+DM	REALISE 2022	RAR 2022	CA 2022	Variation CA 2022/ CA 2021	Consommation Budget
13	Subventions d'investissement	9 394 316,75	7 656 037,73	5 276 991,08	2 196 717,66	7 473 708,74	-20%	98%
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 558 201,42	6 000 000,00	6 000 000,00		6 000 000,00	69%	100%
20	Immobilisations incorporelles	31 200,00	145 000,00			-	-100%	0%
21	immobilisations corporelles	6 809,40		38 982,60		38 982,60	472%	
23	Immobilisations en cours	51 282,00	1 957 000,00	1 976 678,72		1 976 678,72	3755%	101%
Total des recettes d'équipement		13 041 809,57	15 758 037,73	13 292 652,40	2 196 717,66	15 489 370,06	19%	98%
10	Dot., fonds divers et réserves	3 190 566,23	5 374 000,00	5 374 083,19		5 374 083,19	68%	100%
165	Dépôts et cautionnements reçus	-		3 000,00		3 000,00		
27	Autres immobilisations financières	37 067,38	37 000,00	37 469,72		37 469,72	57%	157%
Total des recettes financières		3 227 633,61	5 662 500,00	5 414 552,91	-	5 414 552,91	68%	96%
45	Compte de tiers	3 330 859,61	2 080 886,99	1 145 728,50	313 826,31	1 459 554,81	-56%	70%
Total des recettes réelles d'investissement		19 600 302,79	23 501 424,72	19 852 933,81	2 510 543,97	22 363 477,78	14%	95%
021	Virement de la section de fonctionnement					-		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 183 590,42	3 037 118,61	3 180 574,76		3 180 574,76	-39%	105%
041	Opé. patrimoniales	5 224 981,49	13 883 000,00	11 453 918,90		11 453 918,90	119%	83%
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 408 571,91	16 920 118,61	14 634 493,66	0,00	14 634 493,66	41%	86%
Total des recettes d'investissement		30 008 874,70	40 421 543,33	34 487 427,47	2 510 543,97	36 997 971,44	23%	92%
R001- excédents reportés		1 246 005,64						
TOTAL		31 254 880,34	40 421 543,33	34 487 427,47	2 510 543,97	36 997 971,44	18%	92%

Le FCTVA est arrêté à 2,7 M€ pour l'exercice 2022, un montant équivalent à celui perçu 2021. Il enregistre les subventions d'investissement perçues mais également les recettes issues des PUP, de la taxe d'aménagement ainsi que les amendes de police versées par l'Etat. Il accuse une baisse de 20% par rapport à 2021.

Cette baisse s'explique notamment par :

- Un retard dans le versement de subventions par les financeurs. Le manque à gagner sur l'exercice est de l'ordre de 3M€.

Pour autant, la ville de Bastia a reçu les subventions d'investissement suivantes :

- Collectivité de Corse et aides régionales : 1,953 M€
- Etat et affiliés : 2,739 M€
- Autres : 0,135M€
- Une baisse de la taxe d'aménagement (-380K€)

Cette forte baisse résulte de la mise en place d'un nouveau dispositif de perception de la Taxe, effectif depuis le 1^{er} janvier 2022. En effet la liquidation de la taxe d'aménagement est transférée des Directions Départementales des Territoires à La Direction Générale des Finances Publiques. Ce qui explique des retards dans le versement de cette recette aux communes. En outre, le fait générateur de la liquidation de la taxe par l'utilisateur n'est plus la délivrance du permis de construire mais la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux obligeant le pétitionnaire à terminer la construction mais aussi les travaux de finition objet du PC.

Cela induit un risque de non achèvement volontaire des travaux, et de non déclaration de fin de travaux qui entraîneront des pertes de recettes pour les communes.

Le Produit des amendes de police s'élève à 0,450M€, en baisse de 50K€

LES DEPENSES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement atteignent 23 725 110,84 M€ en 2022 soit une baisse de 10 % par rapport à 2021. Les dépenses d'équipement atteignent 18,048 M€ en 2022.

Même si les dépenses d'équipement sont en retrait par rapport aux deux derniers exercices, la ville de Bastia présente un effort d'équipement très élevé nettement supérieur à celui de la moyenne nationale de sa strate. Ainsi près de 30% des ressources sont consacrées aux dépenses d'équipement, contre 21% pour la moyenne nationale.

Chap.	Libellé	CA2021	BP2022+DM	REALISE 2022	RAR 2022	CA 2022	Variation CA 2022/ CA 2021	Consommation Budget
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	413 683,40	788 000,00	287 023,98	303 829,52	590 853,50	43%	75%
204	Subventions d'équipement versées	344 720,41	674 000,00	524 776,23		524 776,23	52%	78%
21	Immobilisations corporelles	12 009 602,43	9 160 159,04	6 649 915,16	2 261 065,24	8 910 980,40	-26%	97%
23	Immobilisations en cours	6 804 460,28	10 269 840,96	8 021 478,12		8 021 478,12	18%	78%
Total des dépenses d'équipement		19 572 466,52	20 892 000,00	15 483 193,49	2 564 894,76	18 048 088,25	-8%	86%
10	Dotations, fonds divers et réserves		50 000,00	3 614,47		3 614,47		7%
13	Subventions d'investissement	137 557,86	10 000,00			-		0%
16	Emprunts et dettes assimilées	3 166 034,29	3 312 741,60	3 226 186,08		3 226 186,08	2%	97%
26	Participations et créances rattachées	50 000,00				-	-100%	
27	Autres immobilisations financières	250 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00		1 320 000,00	428%	100%
Total des dépenses financières		3 603 592,15	4 692 741,60	4 549 800,55	-	4 546 186,08	26%	97%
45	compte de tiers	3 042 306,41	1 636 050,00	1 130 836,51		1 130 836,51	-63%	69%
Total des dépenses réelles d'investissement		26 218 365,08	27 220 791,60	21 163 830,55	2 564 894,76	23 725 110,84	-10%	87%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	2 041 351,57	600 000,00	351 280,87		351 280,87	-83%	59%
041	Opérations patrimoniales	5 224 981,49	13 883 000,00	11 453 918,90		11 453 918,90	119%	83%
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 266 333,06	14 483 000,00	11 805 199,77	-	11 805 199,77	62%	82%
001 - déficit reporté		-	2 483 765,44	2 483 765,44		2 483 765,44		
TOTAL		33 484 698,14	44 187 557,04	35 452 795,76	2 564 894,76	38 014 076,05	14%	86%

La collectivité a remboursé 3,226 M€ de capital de la dette en 2022 soit 3% de plus par rapport à 2021.

Les opérations pluriannuelles, gérées en AP/CP, représentent 11,337 M€ en 2022.

CODE AP	Libellé de l'autorisation (AP ou AE)	Voté CP 2022	Réalisé 2022	% CONSOMME
POSTE PM	CREATION POSTE POLICE MUNICIPALE	12 495,00	12 495,00	100%
RENOVEC	RENOVATION DE L ECLAIRAGE PUBLIC	400 000,00		0%
CASABIANCA	RESTRUCTURATION CASERNE CASABIANCA	50 000,00	32 652,00	65%
TRANSENERGY	TRANSITION CONCESSION GAZ	20 000,00	16 800,00	84%
BERTRAN	RECALIBRAGE RUISSEAU BERTRAND	950 000,00	948 380,99	100%
CENTRU	COEUR DE VILLE DEPENSES	150 001,26	116 760,00	78%
VOIEMA	VOIE MODE ACTIF	299 108,00	190 884,50	64%
17ORATOIR	ORATOIRES CONCEPTION ST ROCH ST CROIX	125 000,00	1 185,54	1%
PARCARDO	NOUVEAU PARKING DE CARDO			
ASSOLIBE	CREATION LOCAL ASSOCIATIF AVENUE DE LA LIBERATION	600 000,00	541 386,00	90%
QUAIBUS	REALISATION DE QUAI BUS PPOUR DSP TRANSPORT CAB	25 915,00	23 770,33	92%
CASAMARE	REQUALIFICATION AFFAIRES MARITIMES			
ADAP	AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE	242 000,00	50 653,24	21%
CPAURORE	CPA AURORE	1 320 000,00	1 320 000,00	100%
NPNRU	NOUVEAU PROGRAMME RENOVATION URBAINE	350 858,00	209 274,00	60%
THEATR17	THEATRE MUNICIPAL ET CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	900 000,00	632 597,88	70%
PARFDM	PARKING FRONT DE MER	45 000,00	10 512,00	23%
CARAFa	RENOVATION PALAIS CARAFa	60 000,00	56 805,67	95%
DEMOLMONTE	DEMOLITION ANCIEN COLLEGE DE MONTESORO	485 240,00	481 182,51	99%
ECGAUDIN	ECOLE GAUDIN	1 700 000,00	1 656 185,54	97%
CORBASUP	CORBAJA SUPRANA	280 000,00	168 374,62	60%
BATPOSTE	REQUALIFICATION BATIMENT DE LA POSTE	35 000,00	31 370,00	90%
ONDINA2	RECONSTRUCTION CIMETIERE ONDINA	400 000,00	353 474,69	88%
CARBONITE	AMENAGEMENT SECTEUR CARBONITE- PUP	40 000,00		0%
DESANTI	DESANTI DEP	5 000,00	3 600,00	72%
ECARDO	ECOLE DE CARDO	31 000,00	29 628,00	96%
AMEGARE	AMENAGEMENT SECTEUR GARE			
EQUIPUNT	EQUIPEMENT DE PROXIMITE PUNTETTO	508 000,00	463 526,78	91%
VUCINI	VUCINI 2016 DEP	30 000,00	19 169,06	64%
17NOBLES	RESTAURATION NOBLES 12- CORPS DE GARDE	240 000,00	214 495,43	89%
CTMUT	CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE MUTUALISE	20 000,00		0%
ALDILON	ALDILONDA	17 810,44	14 708,40	83%
APPLURID	COPROPRIETES PRIVEES	100 000,00	28 431,63	28%
BON PASTEUR	BON PASTEUR COEUR DE VILLE D	34 313,00	9 000,00	26%
ECOLUPI	ECOLE DE LUPINO ET CENTRE DES SCIENCES	50 000,00	41 001,06	82%
LUPINO	RECALIBRAGE RUISSEAU LUPINO	471 050,00	162 935,34	35%
PRUCA	PRU CENTRE ANCIEN	410 000,00	373 601,88	91%
RPALAIS	RPALAIS DE JUSTICE	50 000,00	12 894,17	26%
OPAH	OPAH	500 000,00	286 561,60	57%
AM VPORT	AMENAGEMENT VIEUX PORT	900 000,00	792 791,97	88%
DEFEND	CREATION RESTAURANT SCOLAIRE ECOLE DEFENDINI	500 000,00	286 518,00	57%
AMAIRIE	RENOVATION ANCIENNE MAIRIE			
FORTLAC	AMENAGEMENT SECTEUR FORT LACROIX	1 200 000,00	843 556,98	70%
LIBERAT	AMENAGEMENT AVENUE DE LA LIBERATION	510 000,00	509 773,93	100%
COLLE	REAMENAGEMENT RUE DU COLLE	487 000,00	390 152,32	80%
TOTAL GENERAL		14 554 790,70	11 337 091,06	78%

Les opérations annuelles représentent 6,431 M€ contre 6,765M€ en 2021. Le détail des mouvements comptabilisés sur chaque opération de la segmentation opérationnelle sont présentés dans le tableau ci-après.

id		Voté CP	Mandaté	%Consumé
Investissement				
I Annuel				
BPARTICIP -	Budget Participatif	13 215,95	0,00	0%
COPRO -	Travaux copropriété	180 975,60	161 206,07	89%
COVID19 -	covid	1 782,57	179,38	10%
DIVERS -	Divers	145 763,92	133 315,18	91%
MOBI -	Mobilier	69 000,00	68 433,73	99%
CONCESSION -	Reprise concession	524 644,65	197 145,04	38%
BATSCO -	Bâtiments scolaires	591 869,22	200 500,43	34%
BATI -	Bâtiments communaux	1 144 922,62	873 632,05	76%
DPV1804 -	Local Place Vincetti	46 000,00	45 629,51	99%
INFO -	Dotation informatique	440 444,81	231 067,39	52%
ETUDES -	Etudes	2 976,00	2 976,00	100%
DIVOIE -	Divers voirie	763 199,72	351 276,35	46%
VEHICULE -	acquisition véhicules	404 927,74	74 662,99	18%
OUTIL -	Outillage	21 103,10	19 346,87	92%
ECLAIR -	Eclairage public	339 109,69	247 254,38	73%
CAMERA -	Vidéosurveillance secteur Toga	209 370,28	192 303,61	92%
EXPO -	Exposition Maison des Sciences	15 000,00	13 081,00	87%
ART -	Acquisition œuvres d'art	185 133,79	101 232,98	55%
GRIT -	Grit Access	2 268,00	2 268,00	100%
STATUE -	Statue de Napoléon	9 737,00	0,00	0%
ARINEL -	Divers CLSH Arinella	1 700,00	1 681,90	99%
PPRIF -	Prévention Risque incendie	54 706,47	38 653,40	71%
DPV1901 -		1 423,96	1 423,96	100%
FIPHP -	Fonds Handicap	12 000,00	10 461,96	87%
PLU -	Plan Local d'Urbanisme	139 434,36	0,00	0%
SMART -	Smart Parking	13 398,00	0,00	0%
JEUX -	Jeux enfants	184 834,39	119 347,54	65%
TOPO -	relevés topographiques	32 712,00	8 040,00	25%
AMSECU -	Aménagements sécurité voirie	110 000,00	106 336,99	97%
PT AGLIANI -	Pont Agliani	37 326,30	37 317,28	100%
ENROB -	Enrobés	300 000,00	430 966,03	144%
GUASCO -	Place Guasco	12 193,70	0,00	0%
PMR -	Aménagements Person Mobilité	50 000,00	25 192,86	50%
MSA -	Travaux ex locaux MSA	39 633,56	22 830,48	58%
CUISINEXT -	Extension cuisine centrale	82 000,00	81 289,27	99%
CENTRE SOC -	Acquisition centre social	1 000 185,76	1 000 185,76	100%
SIINTERNET -	Refonte site internet	39 057,00	39 057,00	100%
VISIO -	Acquisition système visioconférence	200 000,00	199 998,64	100%
MAUREL -	Fort Maurel	74 000,00	74 000,00	100%
CASALINGUE -	Casa di e lingue	732 980,00	679 277,94	93%
DANTE -	Dante Investissements	4 000,00	3 000,00	75%
ARMES -	Armes police municipale	10 000,00	5 734,02	57%
10 NAPOLEO -	10 rue Napoléon	14 000,00	12 998,00	93%
SCOLIMERSA -	école immersive toga	12 000,00	10 615,20	88%
PL VINCETI -	containers enterrés	37 368,54	0,00	0%
CITEDUC -	Cité éducative	5 000,00	4 416,49	88%
DPV21-ARI -	installations Arinella	10 000,00	0,00	0%
DPV21-ROND -	Chemin de Ronde	17 000,00	4 200,00	25%
THPOCHE -	Théâtre de Poche san angelo	50 000,00	14 436,00	29%
CCAS -	versement subvention CCAS	75 000,00	75 000,00	100%
SCOLACORSA -		29 620,00	14 160,00	48%
TUNNELF -	Fermeture du tunnel	277 000,00	266 366,88	96%
NOTRE DAME -	Péril Notre aAme	26 034,00	12 034,00	46%
IMMO -	Acquisition immobilière	40 000,00	38 585,10	96%
DPV22-GAUD -	Réfection locaux croix rouge	145 000,00	20 959,81	14%
COLOMB -	Pup Colomb	50 000,00	35 374,85	71%
Total général		9 852 919,53	6 431 522,10	65%

LA REGIE AUTONOME DES PARCS ET LES BUDGETS ANNEXES

LA REGIE AUTONOME DES PARCS DE STATIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La régie autonome des parcs de stationnement réalise en 2022, 3,503 M€ de recettes d'exploitation et 3,809M€ de dépenses d'exploitation. Ces montants incluent les opérations d'ordre notamment les dotations aux amortissements.

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation significative de 17% par rapport au compte administratif 2021. Le taux de réalisation s'élève à 81%.

Chap.	Libellé	CA2021	BP +DM2022	CA 2022	variation /CA2021		CONSO BP2022
011	Charges à caractère général	641 451,20	784 500,00	534 771,52	-106 679,68	-17%	68%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 102 565,71	1 166 000,00	1 165 896,70	63 330,99	6%	100%
65	Autres charges de gestion courante	1,68	100,00	2,17	0,49	29%	2%
Total des dépenses de gestion courante		1 744 018,59	1 950 600,00	1 700 670,39	-43 348,20	-2%	87%
66	Charges financières	371 697,01	223 000,00	213 246,52	-158 450,49	-43%	96%
67	Charges exceptionnelles	31 915,20	627 146,48	1 822,84	-30 092,36	-94%	0%
68	Dotations provisions semi budgétaires		1 020 000,00	1 007 975,20	1 007 975,20		99%
69	Impôts sur les Sociétés	490 224,00	80 000,00	74 774,00	-415 450,00	-85%	93%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 637 854,80	3 900 746,48	2 998 488,95	360 634,15	14%	77%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	619 640,78	814 117,06	810 601,06	190 960,28	31%	100%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		619 640,78	814 117,06	810 601,06	190 960,28	31%	100%
TOTAL		3 257 495,58	4 714 863,54	3 809 090,01	551 594,43	17%	81%

Cette augmentation se justifie par la constitution de provisions pour contentieux pour un montant de 1M€.

Sans la constitution de cette provision, les dépenses d'exploitation accuseraient une baisse de 15%.

Cela s'explique par le montant particulièrement important de l'Impôt sur les Sociétés payé en 2021 (7 fois plus important que celui de 2022).

Les charges de gestion courante sont portées par les charges de personnel (+6%). Les charges à caractère général accusent une baisse quant à elles de 17% par rapport à 2021.

Concernant les opérations d'ordre, les dotations aux amortissements intègrent l'amortissement du parking Gaudin. Elles progressent de 31% par rapport à 2021.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 3,495 M€ contre 3,960 M€ au CA 2021, soit une perte de 12%.

Chap.	Libellé	CA2021	BP +DM2022	CA 2022	variation /CA2021		CONSO BP2022
013	Atténuation de charges	3 212,22		1 115,22	-2 097,00	-65%	
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 690 802,14	2 710 000,00	2 834 939,98	144 137,84	5%	105%
75	Autres produits de gestion courante	40 851,81	15 000,00	10 958,54	-29 893,27	-73%	73%
Total des recettes de gestion courante		2 734 866,17	2 725 000,00	2 847 013,74	112 147,57	4%	104%
77	Produits exceptionnels	660 265,40	301 000,00	7 176,97	-653 088,43	-99%	2%
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 395 131,57	3 026 000,00	2 854 190,71	-540 940,86	-16%	94%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	565 644,00	649 000,00	648 598,00	82 954,00	15%	100%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		565 644,00	649 000,00	648 598,00	82 954,00	15%	100%
Résultat reporté R002		1 384 712,26	1 587 992,25	1 587 992,25	203 279,99	15%	100%
TOTAL		5 345 487,83	5 262 992,25	5 090 780,96	-254 706,87	-5%	97%

Pour mémoire, les produits des services, c'est-à-dire les redevances des usagers sont en progression de 5% par rapport à 2021.

En 2021, la régie des parcs avait perçu une aide financière de l'Etat de 600K€ afin de compenser les pertes engendrées par la crise sanitaire en 2020.

Les autres recettes d'exploitation sont comptabilisées à quelques milliers d'euros et sont peu significatifs sur le résultat de l'exercice.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La régie des parcs totalise 1,573 M€ de dépenses d'investissement dont 0,196 M€ de déficit reporté de 2021 et 2,27 M€ de recettes d'investissement. Ces montants incluent les opérations d'ordre.

Chap.	Libellé	CA 2021	REALISE 2022	RAR 2022	CA 2022	variation /CA2021		CONSO BP2022
21	Immobilisations corporelles	390 636,52	233 145,43	54 534,62	287 680,05	-102 956,47	-26%	56%
23	Immobilisations en cours	9 914 292,94		718 295,98	718 295,98	-9 195 996,96	-93%	70%
Total des dépenses d'équipement		10 304 929,46	233 145,43	772 830,60	1 005 976,03	-9 298 953,43	-90%	65%
16	Emprunts et dettes assimilées	482 477,10	496 098,68		496 098,68	13 621,58	3%	99%
Total des dépenses financières		482 477,10	496 098,68	0,00	496 098,68	13 621,58	3%	99%
Total des dépenses réelles d'investissement		10 787 406,56	729 244,11	772 830,60	1 502 074,71	-9 285 331,85	-86%	73%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	565 644,00	648 598,00		648 598,00	82 954,00	15%	100%
041	Opé. Patrimoniales	0,00			0,00	0,00		
Total des dépenses d'ordre d'investissement		565 644,00	648 598,00	0,00	648 598,00	82 954,00	15%	100%
001 - déficit reporté		1 483 975,77	196 058,81		196 058,81	196 058,81	13%	100%
TOTAL		12 837 026,33	1 573 900,92	772 830,60	2 346 731,52	- 9 006 319,04	-70%	81%

Les dépenses d'équipement atteignent 0,233 M€ en 2022 contre 10,3 M€ en 2021.

Le taux de réalisation est de 65%.

La différence avec l'exercice précédent s'explique par le fait que les dépenses d'équipement de 2021 englobent l'intégration des avances versées à la SEML Bastia Aménagement en immobilisations depuis le commencement de l'opération.

Les autres dépenses d'investissement comprennent le remboursement du capital de la dette pour 496K€ contre 482K€ en 2021.

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 1,006M€. Elles comprennent notamment le renouvellement des bornes automatiques.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2,227 M€ contre 13,568M€ au CA2021.

Là aussi, le différentiel s'explique par le fait qu'en 2021 avait été des écritures liées à l'intégration du parking Gaudin (11,4M€).

Chap.	Libellé	CA 2021	REALISE 2022	RAR 2022	CA 2022	variation /CA2021		CONSO BP2022
13	Subventions d'investissement	1 555 092,41	916 971,23		916 971,23	-638 121,18	-41%	91%
21	Immobilisations corporelles	10 710 345,57			0,00	-10 710 345,57	-100%	0%
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	182 711,17			0,00	-182 711,17	-100%	
Total des recettes d'équipement		12 448 149,15	916 971,23	0,00	916 971,23	-11 531 177,92	-93%	89%
10	Dot.,fonds divers et réserves	500 000,00	500 000,00		500 000,00	0,00	0%	100%
Total des recettes financières		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0%	100%
Total des recettes réelles d'investissement		12 948 149,15	1 416 971,23	0,00	1 416 971,23	-11 531 177,92	-89%	93%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	619 640,78	810 601,06		810 601,06	190 960,28	31%	100%
041	Opé. Patrimoniales	0,00			0,00			
Total des recettes d'ordre d'investissement		619 640,78	810 601,06	0,00	810 601,06	190 960,28	31%	100%
Total des recettes d'investissement		13 567 789,93	2 227 572,29	0,00	2 227 572,29	-11 340 217,64	-84%	95%
R001- excédents reportés								
TOTAL		13 567 789,93	2 227 572,29	-	2 227 572,29	-11 340 217,64	-84%	95%

En 2022, la régie des parcs encaisse le solde des subventions relatives au parking Gaudin pour 917K€, 500K€ d'affectation de résultat de 2021 et 810K€ de reprises sur subventions.

LE BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DU VIEUX PORT

Le budget annexe du Vieux Port est en augmentation de 6% sur ses dépenses de fonctionnement par rapport à 2021, portées par les dépenses de personnel (+9%) .

En 2022, la régie du Vieux Port a du pourvoir au remplacement d'un agent parti en 2020.

Chap.	Libellé	CA2021	BP+DM2022	CA 2022	variation /CA2021		CONSO BP2022
011	Charges à caractère général	570 273,20	820 716,40	573 978,39	3 705,19	1%	70%
012	Charges de personnel et frais assimilés	167 342,86	186 000,00	182 295,41	14 952,55	9%	98%
65	Autres charges de gestion courante	1,53	100,00	2,04	0,51	33%	2%
	Total des dépenses de gestion courante	737 617,59	1 006 816,40	756 275,84	18 658,25	3%	75%
67	Charges exceptionnelles	2 207,36	250 599,56	16 354,32	14 146,96	641%	7%
69	Impôts sur les Sociétés	3 517,00	50 000,00	17 146,00	13 629,00	388%	34%
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	743 341,95	1 307 415,96	789 776,16	46 434,21	6%	60%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	46 632,47	57 436,80	51 261,20	4 628,73	10%	89%
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	46 632,47	57 436,80	51 261,20	4 628,73	10%	89%
	TOTAL	789 974,42	1 364 852,76	841 037,36	51 062,94	6%	62%

Les achats et charges externes atteignent 573 K€ en 2022 contre 570 K€ en 2021 soit une progression de 1 %.

Chap.	Libellé	CA2021	BP+DM2022	CA 2022	variation /CA2021		CONSO BP2022
70	Produits des services, du domaine et ventes.	1 021 146,06	850 000,00	808 885,34	-212 260,72	-21%	95%
75	Autres produits de gestion courante	49 232,63	31 733,19	0,90	-49 231,73	-100%	0%
	Total des recettes de gestion courante	1 070 378,69	881 733,19	808 886,24	-261 492,45	-24%	92%
77	Produits exceptionnels	819,22	3 000,00	0,00	-819,22	-100%	0%
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 071 197,91	884 733,19	808 886,24	-262 311,67	-24%	91%
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		343,00	343,00	343,00	100%	100%
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	343,00	343,00	343,00	0%	100%
	Résultat reporté R002	400 700,32	681 923,81	681 923,81	281 223,49	70%	100%
	TOTAL	1 471 898,23	1 567 000,00	1 491 153,05	19 254,82	1%	95%

Les recettes de fonctionnement sont assises essentiellement sur des produits de service et regroupent les recettes d'amarrage, de vente de carburant et de redevances du domaine public pour ce qui concerne les terrasses. La situation du budget du vieux port est fortement corrélée à l'évolution des produits de vente de carburant.

En 2022, les produits de service déclinent de 21%, pour atteindre le niveau moyen de 850K€. Cette baisse s'explique par le fait que l'exercice 2021 avait connu une très forte progression de ces recettes du fait d'une exceptionnelle fréquentation touristique.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En 2022, la régie du Vieux Port a démarré ses travaux de renouvellement des pontons et de sécurisation du plan d'eau.

La majorité des réalisations repose sur une première tranche de travaux de renouvellement des pontons pour 121K€ ainsi que le remboursement d'un emprunt au budget principal pour 23,6 K€.

Chap.	Libellé	CA 2021	REALISE 2022	RAR 2022	CA 2022	variation /CA2021		CONSO BP202
21	Immobilisations corporelles	66 150,74	41 881,12	3 875,42	45 756,54	10 882,61	31%	68%
23	Immobilisations en cours		121 455,69	855 202,92	976 658,61	976 658,61		96%
	Total des dépenses d'équipement	66 150,74	163 336,81	859 078,34	1 022 415,15	987 541,22	2832%	94%
16	Emprunts et dettes assimilées	23 655,88	23 655,88	0,00	23 655,88	0,00	0%	100%
	Total des dépenses financières	23 655,88	23 655,88	0,00	23 655,88	0,00	0%	100%
	Total des dépenses réelles d'investissement	89 806,62	186 992,69	859 078,34	1 046 071,03	987 541,22	1687%	95%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		343,00		343,00	343,00		100%
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	343,00	0,00	343,00	343,00		100%
	TOTAL	89 806,62	187 335,69	859 078,34	1 046 414,03	987 884,22	1688%	95%

En ce qui concerne les recettes, la régie du vieux port a inscrit la subvention du PTIC de 70% pour le financement des travaux de renouvellement des pontons et de sécurisation du plan. Cette somme est portée en restes à réaliser sur 2023. On note également des recettes d'ordre qui s'élèvent à 46 K€.

Chap.	Libellé	CA 2021	REALISE 2022	RAR 2022	CA 2022	variation /CA2021	CONSO BP202
13	Subventions d'investissement	3 430,00		679 280,00	679 280,00	675 850,00	19704,08%
23	Immobilisations en cours				0,00		
	Total des recettes d'équipement	3 430,00	0,00	679 280,00	679 280,00	675 850,00	19704,08%
10	Dot. fonds divers et réserves					0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					0,00	
	Total des recettes financières	0,00				0,00	
	Total des recettes réelles d'investissement	3 430,00	0,00	679 280,00	679 280,00	675 850,00	19704,08%
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	46 632,47	51 261,20		51 261,20	4 628,73	9,93%
041	Opé. Patrimoniales				0,00		
	Total des recettes d'ordre d'investissement	46 632,47	51 261,20	0,00	51 261,20	4 628,73	9,93%
	Total des recettes d'investissement	50 062,47	51 261,20	679 280,00	730 541,20	680 478,73	1359,26%
	R001- excédents reportés	173 883,30	165415,96		165415,96	- 8 467,34	-4,87%
	TOTAL	223 945,77	216 677,16	679 280,00	895 957,16	447 891,54	200%

LE BUDGET ANNEXE DE LA DSP CREMATORIUM

Le budget annexe du crématorium enregistre les opérations liées à la délégation de service public pour l'exploitation du crématorium.

Ainsi, l'activité principale du budget se résume à l'encaissement des redevances versées par le délégataire, l'amortissement des infrastructures et le remboursement de la dette.

En 2022, le budget annexe du crématorium a comptabilisé 104,7 K€ de redevances versées par OGF, 46 K€ de reprise de subventions et 139,2 K€ de recettes exceptionnelles.

En dépenses, les intérêts de la dette se sont élevés à 19,7 K€ et 86 K€ de dotations aux amortissements.

En section d'investissement, hormis la couverture du besoin de financement de 70 K€, le remboursement du capital de la dette est de 213 K€. Ce remboursement tient compte d'une opération de régularisation sur la dette de 139 K€ sur le compte 1641.